



Municipalité de Chartierville
27, rue St-Jean-Baptiste
Chartierville, Qc J0B 1K0

COPIE DE RÉSOLUTION

À la réunion régulière du Conseil municipal de Chartierville, tenue le lundi 7 juillet 2008 et à laquelle sont présents :

Les conseillers(ères) Lise Bellehumeur, Yvon Côté, Ronald Fortier, Johnny Guertin et Micheline Poulin formant quorum sous la présidence du maire Jean-René Ré. La secrétaire trésorière Maryse Prud'homme est présente.

RÉSOLUTION NO 08-1675 (Maintien et service postal public et universel)

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettre).

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays ;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises ;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population ;

Il est proposé par Yvon Côté, appuyé par Micheline Poulin et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Chartierville fasse parvenir copie de cette résolution à la Société Canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Copie certifiée conforme au
Livre des délibérations du Conseil
Municipal de Chartierville
Ce 15^e jour du mois de juillet 2008

Maryse Prud'homme
Secrétaire trésorière